

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 05-sept.-2024 Date de révision 05-sept.-2024 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FBN Propiconazole 432 EC

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 35213

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation_

Utilisation recommandée Fongicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

Pour obtenir une aide médicale d'urgence (humaine ou animale), communiquez avec Rocky

Mountain Poison Control au 866 767-5040

Pour une aide d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident),

communiquez avec CHEMTREC au 800 424-9300 (Amérique du Nord) ou au 703 527-3887

(International)

2. Identification des dangers

Classification

Liquides inflammables	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage





Danger

Mentions de danger

Liquide combustible

Nocif par inhalation

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut irriter les voies respiratoires

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser une poudre extinctrice, du CO2, une pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Date de révision: 05-sept.-2024

Toxicité aiguë inconnue

14.72 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Propiconazole	60207-90-1	30 - 60	-	
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	< 25	-	
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	10 - 30	-	
Acide benzènesulfonique, dodécyl-, sel de calcium	26264-06-2	1 - 5	-	
Alcool n-butylique	71-36-3	0.5 - 1.5	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate

est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions

pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si

l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation

de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter

immédiatement un médecin.

Équipement de protection Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est

individuelle pour les intervenants en conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il

premiers soins

empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Date de révision: 05-sept.-2024

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration

sifflante. Vertiges. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatique, des nausées et des vomissements.

Effets d'une exposition Peut causer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies

congénitales, des fausses couches ou la stérilité. Consulter la section 11 pour des données

toxicologiques supplémentaires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des

symptômes. En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances

toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes de soufre.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge

électrostatique

Aucun. Oui.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. pompiers

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter

l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer

loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Date de révision: 05-sept.-2024

Prévention des dangers secondairesBien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
N-Méthyl-2-pyrrolidone	-	-	TWA: 400 mg/m ³	-
872-50-4				
Alcool n-butylique	TWA: 20 ppm	TWA: 15 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm
71-36-3	TWA: 60 mg/m ³	Ceiling: 30 ppm		

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad	Nouvelle-Écosse
			or	
Alcool n-butylique	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
N-Méthyl-2-pyrrolidone				TWA: 100 ppm TWA: 400 mg/m³ STEL: 125 ppm STEL: 500 mg/m³
Alcool n-butylique	TWA: 20 ppm STEL: 30 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm STEL: 30 ppm	Sk* Ceiling: 50 ppm

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
				Ceiling: 150 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Douches Mesures d'ingénierie

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique Liquide Couleur Jaune clair Odeur Caractéristique Seuil olfactif Non applicable

Propriété <u>Valeurs</u> Remarques • Méthode

Point de fusion / point de Non applicable

congélation

Point initial d'ébullition et plage Non applicable

d'ébullition

Non applicable Inflammabilité

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Non applicable

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Non applicable

ou d'explosivité

Point d'éclair 68.3 °C

Température d'auto-inflammation Non applicable Température de décomposition Non applicable

5.88 рH

pH (en solution aqueuse)

Viscosité cinématique Viscosité dynamique

20 - 23.5 mPas

Solubilité dans l'eau Non applicable Solubilité(s) Non applicable Coefficient de partage Non applicable Date de révision: 05-sept.-2024

Pression de vapeur

Densité relative 1.08 g/mL

Masse volumique apparente Masse volumique du liquide Densité de vapeur relative Caractéristiques des particules

Dimension de particules Distribution granulométrique Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Non applicable

Non applicable

Aucun renseignement disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Masse moléculaire Aucun renseignement disponible

Teneur en COV Non applicable

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives

Pas un explosif.

Non applicable

Autres caractéristiques de sécurité

Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Réactivité

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Matières incompatibles.

Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts. Matières incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de

soufre.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

> L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Nocif par inhalation. (sur la

base des composants).

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Contact avec la peau

> Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut être nocif par contact cutané. (sur la base des composants). Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Numéro de FS UL-GCS-284

Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Date de révision: 05-sept.-2024

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration

sifflante. Vertiges. Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des

maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.

Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

 $\begin{array}{lll} \mbox{ETAm\'el (orale)} & > 2,000 & \mbox{mg/kg} \\ \mbox{ETAm\'el (cutan\'e)} & > 2,000 & \mbox{mg/kg} \\ \mbox{ETAm\'el} & 2.08 & \mbox{mg/l} \end{array}$

(inhalation-poussière/brouillard)

Toxicité aiguë inconnue

14.72 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Propiconazole 60207-90-1	= 1517 mg/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rabbit)	> 5800 mg/m³ (Rat) 4 h
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 590 mg/m³ (Rat)4 h
N-Méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg (Rat)	= 8 g/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat)4 h
Acide benzènesulfonique, dodécyl-, sel de calcium 26264-06-2	1086 - 1980 mg/kg (Rat)	-	-
Alcool n-butylique 71-36-3	= 700 mg/kg (Rat)	= 3402 mg/kg (Rabbit)	> 17.76 mg/L (Rat)4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une

irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une

sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la

Numéro de FS UL-GCS-284

fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Date de révision: 05-sept.-2024

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Solvant naphta aromatique lourd	-	LC50: =19mg/L (96h,	-	EC50: =0.95mg/L (48h,
(pétrole)		Pimephales promelas)		Daphnia magna)
64742-94-5		LC50: =2.34mg/L (96h,		
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =1740mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =45mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =41mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
N-Méthyl-2-pyrrolidone	EC50: >500mg/L (72h,	LC50: =832mg/L (96h,	-	EC50: =4897mg/L (48h,
872-50-4	Desmodesmus	Lepomis macrochirus)		Daphnia magna)
	subspicatus)	LC50: =1072mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =1400mg/L (96h,		
		Poecilia reticulata)		
Acide benzènesulfonique,	-	LC50: =10.8mg/L (96h,	_	-
dodécyl-, sel de calcium		Oncorhynchus mykiss)		
26264-06-2		Chechiyhondo mykloo)		
Alcool n-butylique	EC50: >500mg/L (96h,	LC50: 1730 - 1910mg/L	_	EC50: =1983mg/L (48h,
71-36-3	Desmodesmus	(96h, Pimephales		Daphnia magna)
11000	subspicatus)	promelas)		EC50: 1897 - 2072mg/L
	EC50: >500mg/L (72h,			(48h, Daphnia magna)
	Desmodesmus	Pimephales promelas)		
	subspicatus)	LC50: 100000 -		
	ουνορισαίασ)	500000µg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =1910000µg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

composants	
Nom chimique	Coefficient de partage
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	6.5
64742-94-5	
N-Méthyl-2-pyrrolidone	-0.46
872-50-4	
Alcool n-butylique	1

Date de révision: 05-sept.-2024

71-36-3

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMDNon réglementéIATANon réglementéIMDGNon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA
HMISRisques pour la santé2Inflammabilité2Instabilité0Dangers particuliers -Légende Étoile des risques chroniques2 *Inflammabilité2Dangers physiques0Protection individuelleX

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT: Toxicité pour certains organes

cibles

ETA : Estimation de la toxicité aiguë CL50 : Concentration létale 50

DL50: Dose létale 50

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation de la peau

** Désignation de danger + Sensibilisants

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence de protection de l'environnement

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 05-sept.-2024

Date de révision 05-sept.-2024

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Date de révision: 05-sept.-2024